

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

# Bougeons mieux ensemble

Conseils et bonnes pratiques

16 → 22  
SEPT  
2016



Tout le programme sur  
[www.semainedemob.be](http://www.semainedemob.be)



## TABLES DES MATIÈRES

Une Semaine de la Mobilité réussie dans votre commune Conseils et bonnes pratiques	P 3
Rejoignez le réseau des parkings de covoiturage comOn	P 4
Comment organiser des actions mobilité au sein de l'administration communale ?	P 5
Comment organiser des actions mobilité avec les écoles ?	P 6-7
Comment organiser un Défi mobilité des familles ?	P 8
Comment mobiliser les entreprises de votre commune ?	P 8
D'autres idées d'actions mobilité à proposer dans votre commune ?	P 9
Pourquoi et comment communiquer ?	P 10
Comment faire parler de vos initiatives dans les médias ?	P 10-11
Quels sont les outils mis à votre disposition ?	P 11
Que faire à présent ? Contacts	P 12

## Une Semaine de la Mobilité réussie dans votre commune Conseils et bonnes pratiques

Chaque année, la Wallonie propose au grand public de se mobiliser, du 16 au 22 septembre, lors de la Semaine européenne de la Mobilité.

L'objectif ? Préconiser l'utilisation rationnelle de la voiture en démontrant les avantages des modes de déplacement alternatifs comme la marche, le bus, le train, le covoiturage, le vélo, les deux-roues motorisés, etc.

Cette année, la Wallonie met le focus sur la mobilité partagée tout au long de cette Semaine de la Mobilité sous le slogan : « Partageons la route : on s'y met tous ! ». Il s'agit de contribuer à réduire l'engorgement routier provoqué par l'autosolisme en repensant sa mobilité au jour le jour.

A ce niveau, l'échelon local est essentiel ! Les trajets de la vie de tous les jours (école, boulangerie, pharmacie, etc.) sont souvent réalisés dans la commune. Et les zones d'activités économiques sont congestionnées par des embouteillages coûteux en énergie, en temps et facteurs de stress. Votre Commune est aussi un lieu de départ vers des destinations plus éloignées (pôles d'emplois), et est peut-être traversée par un flux de transit aux heures de pointe.

En tant qu'acteurs communaux, vous êtes donc des leviers importants pour faire évoluer les mentalités ! Et tout le monde est concerné, communes rurales ou grandes villes.

### Actions prioritaires cette année

Nous vous invitons à rejoindre le réseau de parkings de covoiturage comOn afin de proposer aux citoyens des places de covoiturage dans votre commune (cf page suivante).

Nous vous incitons aussi à valoriser encore davantage votre politique mobilité en mettant en avant de nouveaux aménagements, en communiquant sur un Plan Communal de Mobilité, en faisant savoir aux citoyens tout ce qui existe pour faciliter leur mobilité au quotidien, etc.

Ce document a été conçu dans l'objectif de disséminer les bonnes pratiques des années précédentes. Libre à vous de les modifier et de les adapter aux caractéristiques de votre commune.

Merci à vous toutes et tous qui participez au succès de la Semaine de la Mobilité !

**Votre commune est prête à participer ?  
Voici un mini mode d'emploi !**

## Rejoignez le réseau des parkings de covoiturage comOn

Vous travaillez pour une commune et vous désirez mettre à disposition des covoitureurs des places réservées pour eux sur des parkings existants ? Grâce à votre collaboration au projet, c'est non seulement les citoyens de votre commune qui bénéficieront de nouvelles facilités en matière de mobilité mais aussi l'ensemble des citoyens wallons. Prendre part à comOn, c'est avant tout permettre à vos concitoyens d'augmenter leur qualité de vie par un geste simple : le partage.

### Un projet rapide à mettre en place :

Votre parking comOn peut voir le jour en quelques semaines.

### Etape 1 : Définir des places de parking pouvant être labélisées comOn.

Vous avez repéré un parking qui pourrait convenir au projet ? Prenez contact avec Taxistop pour analyser la pertinence du parking envisagé (coordonnées ci-dessous).

#### Quels sont les critères de pertinence d'un parking comOn ?

Vous trouverez ci-dessous les critères qui définissent le parking de covoiturage « idéal ». Votre parking ne doit pas forcément répondre à tous ces critères, mais s'il n'en rencontre aucun, il n'a sans doute aucune chance de fonctionner en tant que parking de covoiturage, et il ne sera pas possible de le labelliser « comOn » :

- Vous disposez d'un parking qui n'est pas saturé pendant la journée, et qui permet donc d'accueillir de nouveaux utilisateurs de longue durée (toute la journée) sans entrer en conflit avec des activités locales ;
- Vous constatez la présence de parking sauvage (de covoitureurs) à proximité du site (constat d'un besoin local important qui n'est pas rencontré) ;
- Votre parking est localisé à proximité d'un accès à un axe structurant du réseau routier régional, ou à proximité d'une route régionale où circule un trafic de transit, ou à proximité d'un croisement de plusieurs routes régionales ;
- Votre parking est bien visible et ses accès ne présentent pas de problème de sécurité routière ;
- Votre parking dispose d'un équipement suffisant (revêtement asphalté en bon état, marquage des places, éclairage public, poubelles, etc) ;
- Un certain contrôle social existe (passage pendant la journée) ;
- Votre parking est connecté à d'autres modes de transport (présence de parkings vélo, d'une piste cyclable, d'un RAVeL, d'une gare et/ou plusieurs arrêts de bus à proximité).

### Etape 2 : Approbation d'une convention et d'un plan d'accès par le Collège et par le Service public de Wallonie.

### Etape 3 : Signature de la convention par les différentes parties.

Une fois le projet accepté par votre collège et par les autres intervenants, nous procéderons à la signature de la convention.

### Etape 4 : Livraison par le SPW de l'ensemble de la signalisation définie dans le plan d'accès.

Une personne prendra contact avec celle désignée par vos services pour réceptionner la signalisation. Placement des panneaux sur le domaine régional par le SPW et placement des panneaux sur le domaine communal par le service des travaux de votre commune.

Votre commune sera alors reprise sur la carte du réseau de covoiturage wallon comOn.

Vous agissez concrètement à développer une nouvelle mobilité wallonne.

Si le projet vous intéresse, contactez [comon@taxistop.be](mailto:comon@taxistop.be) - 081/62.50.90.

Infos et vidéo sur <http://www.carpool.be/wallonie/particuliers/parkings/partenaires>

## Comment organiser des actions mobilité au sein de l'administration communale ?

Le but : convaincre un maximum d'employés de se passer de leur voiture pendant la Semaine de la Mobilité en testant d'autres modes de déplacement pour rejoindre l'administration communale : covoiturage entre collègues, marche, vélo, bus, train... Que vous décidiez de l'appeler Défi, challenge ou actions Mobilité, peu importe. Le but est d'impliquer un maximum de membres du personnel communal (y compris des services tels que le CPAS, les bibliothèques, les centres sportifs, etc) mais aussi les comités de quartier, mouvements de jeunesse, ... Les conseils ci-dessous sont bien entendu à adapter à votre réalité locale !

### Fixer un objectif

En fonction de la situation propre de votre administration communale (le pourcentage actuel de fonctionnaires venant seuls en voiture, à vélo, en transport en commun, en covoiturage), fixez un objectif de pourcentage du personnel à convaincre de tester d'autres modes de transports et ce, pendant la Semaine. Par exemple : si, actuellement, les « autosolistes » représentent 90% des employés communaux, un objectif réaliste pourrait être fixé à 20 ou 30% de fonctionnaires (minimum) optant pour d'autres modes de transport que la voiture en solo, pendant la Semaine de la Mobilité.

### Inciter

Une fois l'objectif fixé, il s'agit de convaincre un maximum d'employés ou ouvriers communaux de jouer le jeu. Pour y parvenir, il est important que tous les canaux internes possibles soient activés :

- Faites parvenir une lettre du Collège et du Bourgmestre à tout le personnel pour les inciter à participer, impliquer les chefs de service et parlez-en à vos collègues.

**Si le ou la Bourgmestre et/ou un ou plusieurs Echevin(e)s (ou mieux tout le Collège) s'engagent à participer, c'est un incitant de taille pour motiver vos collègues ! Essayez de convaincre les élus que c'est une excellente image pour eux et pour leur commune. De plus, le Collège à vélo ou en covoiturage avec des employés communaux (par exemple) contribuera à une bonne médiatisation tant locale que régionale.**

- Utilisez tous les moyens de communication internes (Intranet, newsletter, mails « at all », journal communal, etc).
- Offrez des incitants au personnel communal : places de parking réservées aux covoitureurs, prêt de vélos de service, prêt de vélos électriques et/ou pliants, entretien gratuit des vélos particuliers (check-up vélo à prévoir à l'administration communale ou remise d'un bon pour un check-up chez un vélociste local), offre d'un abonnement mensuel de train et/ou des tickets de bus, gravure gratuite de vélos ...
- Offrez le petit déjeuner (le vendredi 16 et le lundi 19 septembre par exemple) à tous les employés communaux qui ont délaissé la voiture en solo.
- Organisez une balade à vélo pour le personnel communal avec un apéro Dring Drink du type des apéros cyclistes namurois.

### Encadrer

L'intention est une chose, passer à l'acte en est une autre !

Bon nombre d'employés communaux (tout comme les citoyens) sont sans doute mal informés des alternatives possibles. Une bonne information et un soutien pourraient les aider à surmonter les obstacles psychologiques et à tenter l'expérience !

- Relayez les informations sur les modes de déplacements alternatifs pour joindre l'administration communale (transports en commun, covoiturage, itinéraires cyclables ...) depuis d'éventuels parkings de délestage, la gare, ...

- Si ce n'est pas encore le cas : inscrivez votre commune sur [carpool.be](http://www.carpool.be) en tant qu'entreprise et faites participer les employés communaux au covoiturage. Infos : <http://www.carpool.be>
- Contactez des associations qui peuvent vous fournir un soutien :
  - > Pro Velo pour les conseils vélos, l'organisation d'un événement vélo, etc... <http://www.provelo.org>
  - > Taxistop pour organiser une formule de covoiturage. [www.taxistop.be](http://www.taxistop.be)
  - > [Sentiers.be](http://www.sentiers.be) qui s'investit dans la défense et la promotion des chemins et sentiers publics. (Liste non exhaustive)
- Faites partager les expériences des fonctionnaires sur les réseaux sociaux de la commune.
- Valorisez les employés communaux qui relèvent le défi en dressant le portrait de l'un d'eux dans le journal communal, en proposant aux médias locaux de les rencontrer ...

## Comment organiser des actions mobilité avec les écoles ?

Les écoles sont des lieux importants pour sensibiliser, dès l'enfance, aux différentes alternatives de mobilité. Dans le cadre scolaire, l'utilisation des techniques de « Défi » est évidemment particulièrement adaptée pour motiver les enfants et les adolescents. Les conseils ci-dessous ne sont bien entendu pas exhaustifs ni « obligatoires ». Ils ont été conçus pour vous aider à construire vos propres projets. Les enseignants auront certainement d'autres idées pour motiver les élèves et sensibiliser leurs parents !



### Recruter

- Parlez-en d'abord à vos collègues du service Enseignement pour identifier les écoles les plus accessibles, celles où les directions pourraient se montrer les plus motivées (par exemple, les écoles qui participent déjà au Brevet du cycliste ou à Schoolpool).
- Tentez de convaincre une première école afin que celle-ci soit pionnière, qu'elle ait valeur d'exemple auprès des autres écoles de votre commune.
- Rencontrez la direction, des enseignants motivés (par exemple des cyclistes ou des usagers des transports en commun), l'association de parents.
- Proposez aux écoles de faire de la mobilité le thème de cette rentrée scolaire 2016.
- Tentez de persuader un directeur/une directrice, des enseignants de tenter l'expérience un ou plusieurs jours de la semaine (covoiturage entre collègues, trajet à vélo ou en bus...).
- Annoncez les actions des écoles sur votre site web, dans le journal communal, les réseaux sociaux de la commune, via le journal et/ou le site web de l'association des parents, etc.

### Inciter

**Si un Directeur/une Directrice d'école s'engage lui-même, c'est un incitant de taille pour motiver les enseignants de l'école et une partie des parents ! Essayez de les convaincre que c'est une excellente image pour eux et pour leur commune. Et que la presse locale sera intéressée de relayer leur action !**

- Motivez les directions d'écoles en leur assurant qu'un employé communal (Conseiller en Mobilité, ou toute personne motivée) leur servira de « coach » pour les aider à trouver les solutions de déplacement les plus adaptées pour rejoindre l'école. Il pourrait, par exemple, accompagner un groupe de parents et d'enfants à vélo le premier jour du Défi.

- Proposez aux écoles candidates des « incitants » offerts par le collège communal : un accord avec un vélociste local pour entretenir gratuitement leurs vélos, des tickets de bus ou de train pendant la Semaine, un vélo électrique prêté pendant une semaine à un(e) Directeur ou une Directrice motivé(e) ...
- Prévoyez de remettre des prix aux écoles participantes. Exemple : le bus communal offert pour une excursion.

### Fixer un objectif

- Au moins 20% (ou plus) des élèves (et/ou des enseignants) se rendent à l'école à pied, à vélo, en covoiturage, en bus, en train, en trottinette, en roller, etc.

### Encadrer

En proposant des activités très concrètes qui accompagneront ces actions, il sera plus facile pour les écoles de mobiliser largement les enseignants et les élèves (et donc leurs parents).

- Proposez aux écoles de tester le covoiturage scolaire via une plateforme en ligne : <http://www.taxistop.be/2/schoolpool>
- Proposez aux écoles de participer au projet « Emile, le serpent mobile » mis en place par l'ASBL Empreintes. <http://www.empreintesasbl.be/activites/serpent-mobile/>
- Relayez les informations sur les modes de déplacements alternatifs pour joindre les différentes écoles de la commune (transports en commun, itinéraires cyclables, covoiturage).
- Organisez un circuit à vélo dans les alentours de l'école (apprentissage).
- Inspirez-vous du pedibus de Malonne en proposant aux parents de déposer leurs enfants à un arrêt de bus pour continuer à pied le trajet jusqu'à l'école, en prévoyant des adultes qui encadreront ce cortège de jeunes piétons. Pour en savoir plus : <http://www.pedibusdemalonne.net>  
<http://www.gamah.be/documentation/dossiers-thematiques/lecole-au-bout-des-pieds>
- Pedibus, « bus à pattes », soyez créatif en adaptant la formule à chaque école et en impliquant les enseignants mais aussi l'association de parents pour l'encadrement des « rangs » à pied.
- Participez à Bike2School. Le concours Bike2school - proposé par Pro Velo EDUC - encourage les élèves de l'enseignement primaire et secondaire (1er degré), ainsi que leurs enseignants, à utiliser le vélo pour se rendre à l'école. De nombreux prix sont à la clé pour les plus assidus ! Infos : <http://www.bike2school.be>
- Demandez à Pro Velo ou à la section locale du Gracq de votre commune (ou de votre région) d'encadrer une balade vélo de reconnaissance des abords des écoles. Infos : <http://www.provelo.org/fr/educ/programmes/publics/milieu-scolaire>  
<http://www.gracq.be/GRACQ/007Contacts-002Locales>
- Aidez les écoles à communiquer le Défi vers les parents (petit flyer par exemple).
- Prenez des nouvelles régulièrement des écoles qui relèvent le défi dans votre commune : c'est un encouragement de savoir que l'administration communale vous suit.
- Proposez une visite du Bourgmestre et/ou de l'Echevin compétent à chaque école pendant la semaine.
- Proposez à une personnalité connue (qui habite votre commune) de parrainer le Défi des écoles. Exemple : un footballeur connu va rencontrer les classes de telle ou telle école qui organise un ramassage scolaire à vélo.





## Comment organiser un Défi mobilité des familles ?

Cette année, nous proposons aux communes, tout comme en 2015, d'organiser un Défi des familles. L'objectif ? Convaincre plusieurs familles de votre commune de se passer de leur voiture pendant la Semaine de la Mobilité en testant d'autres modes pour leurs déplacements domicile-travail et/ou école. Bien entendu, ces conseils sont à adapter aux réalités de votre commune !

### Recruter

**Le principe n'est pas de recruter des dizaines de familles : quelques familles par commune est suffisant. Il s'agit surtout de démontrer - par l'exemple - que se passer de sa voiture quelques jours est réaliste ! Ne mettez donc pas la barre trop haut : il vaut mieux 5 familles bien encadrées et médiatisées que 15 que vous n'aurez pas le temps d'accompagner.**

- Annoncez le Défi sur votre site web, dans le journal communal, les réseaux sociaux de la commune, via un petit flyer distribué dans les commerces.
- Demandez aux journaux locaux (L'Avenir, la DH, Proximag, Vlan...) de publier un article pour recruter des familles.
- Utilisez les outils de communication internes à l'administration communale : les fonctionnaires communaux peuvent être eux-mêmes candidats ou relayer l'appel dans leur entourage.
- Les premières familles peuvent aussi être recrutées parmi votre entourage : des collègues, des voisins ...
- Diffusez largement le message, en veillant à ce que chacun puisse se porter candidat : famille avec jeunes enfants, famille avec adolescents, couple de retraités, personne seule mais active ...

### Encadrer

- Motivez les familles en leur assurant qu'un employé communal (Conseiller en Mobilité, ou toute personne motivée) leur servira de « coach » pour les aider à trouver les solutions de déplacement les plus adaptées à leurs besoins. Prévoyez une première rencontre avec chaque famille **fin août** avant la rentrée scolaire.
- Proposez aux familles candidates des incitants offerts par le collège communal : un accord avec un vélociste local pour entretenir gratuitement leurs vélos, un abonnement de bus ou de train gratuit pendant un mois, un vélo électrique prêté pendant une semaine, etc. Vous aurez certainement d'autres idées !
- Prenez régulièrement des nouvelles des familles qui relèvent le défi dans votre commune : c'est un encouragement de savoir que l'administration communale vous suit.
- Proposez une visite du Bourgmestre et/ou de l'Echevin compétent à chaque famille pendant la semaine.

## Comment mobiliser les entreprises de votre commune ?

Le Service public de Wallonie organise pour la troisième année consécutive le Défi Mobilité des entreprises, en collaboration avec l'Union Wallonne des Entreprises. Il s'agit d'inciter les entreprises à réaliser des actions spécifiques de sensibilisation pendant la Semaine de la Mobilité. Mais aussi à encourager des entreprises qui travaillent à la gestion de leur mobilité tout au long de l'année.

Deux prix seront offerts cette année : Le Trophée Mobilité des entreprises et le Prix Entreprises de la Semaine de la Mobilité (avec une catégorie entreprises publiques et une catégorie entreprises privées).

**En écrivant aux entreprises de votre commune, vous pouvez les inciter à s'inscrire au Défi des entreprises. Du matériel existe (textes génériques) : demandez le soutien aux organisateurs de la Semaine de la Mobilité.**



## D'autres idées d'actions mobilité à proposer dans votre commune

- Relayer les informations sur les modes de déplacements alternatifs pour joindre les différentes écoles de la commune (covoiturage, transports en commun, itinéraires pédestres et cyclables).
- Faire connaître les différentes formules d'autopartage en organisant par exemple des séances d'information pour les citoyens avec des opérateurs.  
Exemples : le Cozycar-on-tour : <http://www.taxistop.be/fr/projet-evenement/cozycar-on-tour>  
[www.wibee.be](http://www.wibee.be) (voitures partagées entre voisins).
- Réserver des places à des endroits clés de la commune pour les covoitureurs. Faire le test pendant une semaine.
- Inaugurer de nouvelles infrastructures facilitant la mobilité douce et communiquer vers les citoyens.
- Organiser un circuit à pied et/ou à vélo dans les alentours des différentes écoles.
- Inviter Sentiers.be pour une séance d'information sur la mobilité douce.
- Organiser une balade à pied ou à vélo intergénérationnelle (aînés et enfants) en prévoyant des passages pour les poussettes et les voiturettes.
- Organiser des balades guidées à pied, à vélo, en roller de chemins du RAVeL ou autres, un parcours VTT, une piste de rollers ...
- Organiser une bourse aux vélos, rollers, trottinettes d'occasion, ...
- Proposer à une personnalité connue (qui habite la commune) de parrainer une action dans les écoles. Exemple : un footballeur connu va rencontrer les classes de telle ou telle école qui organise un ramassage scolaire à pied ou à vélo.
- Organiser une journée sans voiture (par exemple le dimanche) dans toute une ville/commune, ou seulement dans une partie significative de celle-ci. A savoir : la Semaine de la Mobilité se déroulant du 16 au 22 septembre, elle inclut cette année un week-end, permettant peut-être à une ou plusieurs villes wallonnes de relever le pari d'une journée sans voiture.
- Animations « sécurité routière » par la police dans les écoles de l'entité.
- Proposez à des associations de lancer leurs propres actions Mobilité : à la maison de quartier, à la maison des jeunes, aux mouvements de jeunesse (un week-end sans voiture), aux clubs sportifs, au service d'aide en milieu ouvert (AMO), etc.
- Pendant la Semaine de la Mobilité, testez la faisabilité d'une centrale des moins mobiles pour les personnes plus démunies, les personnes âgées et les personnes handicapées de votre commune. <http://www.centraledesmoinsmobiles.be/fr/map>
- Valorisez les transports publics de votre commune par une action festive.

**Vous avez d'autres idées ? Toute autre action est évidemment la bienvenue !**

## Le module des initiatives mobilité

Dès la fin août, vous aurez la possibilité d'enregistrer directement vos actions sur le site [www.semainemob.be](http://www.semainemob.be). Seules les actions se déroulant pendant la Semaine seront repertoriées. Elles seront également cartographiées sur une carte de Wallonie.

## Pourquoi et comment communiquer ?

Organiser des actions, c'est une belle initiative ! Le faire savoir, c'est encore mieux ! Prenez le temps de faire connaître aux citoyens de votre commune le programme de votre Semaine de la Mobilité ! Et tentez de les impliquer au maximum !

- Première règle d'or : parlez-en autour de vous ! Le bouche-à-oreille est le vecteur de communication le plus efficace ! Et commencez, dès maintenant, à recruter des participants aux différentes actions !
- Relayez très régulièrement les actions/initiatives Mobilité de votre commune via vos outils de communication : site web, réseaux sociaux, journal communal, intranet, etc. Valorisez les familles, les employés communaux, les écoles et les entreprises participants en postant de leurs nouvelles, en leur proposant de réagir, de livrer leurs impressions, de partager leur expérience. Créez une page spéciale sur Facebook du type de la page de la ville de Braine-Le-Comte (« Parce qu'il n'y a pas que l'auto dans la vi(II)e ». <https://www.facebook.com/events/713808498666687/>)
- Prévoyez un article avec des photos des familles, des classes, des employés communaux (s'ils le souhaitent), annonçant leur défi dans le journal communal.
- Envoyez à l'équipe de la Semaine de la Mobilité les coordonnées, la composition de chaque famille pour nous aider à médiatiser les actions. Nous prendrons toujours contact avec vous et avec les familles avant toute demande d'interview. Faites de même pour les écoles, employés communaux et entreprises qui relèvent le défi.
- Laissez libre cours à votre créativité et associez le service Communication de votre commune !



## Comment faire parler de vos initiatives dans les médias ?

Notre attachée de presse expérimentée peut vous conseiller et médiatiser vos initiatives les plus spectaculaires. Dans la mesure du possible, **elle se mettra en contact avec la presse locale de votre région**. Elle peut aussi aider le service Communication de votre commune en lui fournissant du matériel, des textes génériques, etc.

Vous pouvez aussi contacter – dès cet été - le correspondant local des journaux régionaux (L'Avenir, La Nouvelle Gazette/La Meuse/La Province, Proximag, Vlan...) et la télévision locale en leur proposant de rencontrer les familles, les écoles, les employés communaux qui le souhaitent avant de débiter leurs actions. Mais aussi proposer aux journalistes de retrouver les participants aux différentes actions Mobilité à la fin de la Semaine pour dresser le bilan de leur expérience et en faire profiter d'autres familles !

### Quelques tuyaux pour rédiger un communiqué de presse :

Un communiqué de presse se compose :

- d'un avant-titre. Exemple : *Dès le 16 septembre à Arlon.*
- d'un titre. Exemple : *Cinq familles relèvent le Défi Mobilité : se passer de voiture pendant une semaine !*
- d'un court « chapeau » (un résumé du message). Exemple : *Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, ces familles vont, sur base volontaire, tester le covoiturage, vélo, le bus, le train, la marche pour se rendre au travail.*
- D'un texte d'une page maximum avec si possible des citations de participants.
- D'un encadré en base de page indiquant une personne de contact, son numéro de téléphone et son adresse e-mail.
- N'hésitez pas à rajouter en bas de communiqué : *Pour en savoir plus sur l'opération en Wallonie : [www.semainemob.be](http://www.semainemob.be)*

L'intérêt de la presse locale sera bien entendu renforcé si des personnalités de votre commune jouent le jeu en se passant de leur voiture pendant la semaine (ou une partie de la semaine). Et pourquoi ne pas leur proposer de parrainer les familles/le personnel communal/les élèves qui participeront aux actions ? Tentez d'impliquer le ou la Bourgmestre, des échevins, un Directeur d'école, le Président d'un club sportif, un médecin populaire de votre commune, une personnalité sportive, un journaliste ...

**Nous assurerons aussi un relais presse pour médiatiser certaines familles auprès de notre partenaire média, la RTBF.**

### Quels sont les outils mis à votre disposition ?

- Un **kit de communication** complet sera mis en ligne fin juin sur le site [www.semainemob.be](http://www.semainemob.be) l'affiche (au format PDF pour impression, ou Indesign pour modifications éventuelles par vos propres services), les logos et visuels, des banniers pour votre site internet, des textes génériques et un projet de communiqué de presse. La commande d'affiche se fera en même temps que l'inscription à la Semaine de la Mobilité via un courrier qui sera envoyé par le SPW.
- L'affiche de la Semaine de la Mobilité : à commander avant fin août au plus tard).
- Le matériel pour **soutenir vos actions locales**: des fichiers contenant des visuels pouvant être utilisés en annonces pour votre journal communal à télécharger et à adapter pour le Défi des familles seront en ligne en juillet dans l'onglet « Kit de communication » du site [www.semainemob.be](http://www.semainemob.be).
- **Le soutien de professionnels de la communication**



Pendant toute votre préparation, vous pouvez demander l'aide de notre équipe pour :

- > Relire votre communiqué de presse et suggérer des améliorations (l'envoyer par mail à [semaine.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:semaine.mobilite@spw.wallonie.be)).
- > Répondre à vos questions concernant le kit de communication. Envoyez-nous un mail à [semaine.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:semaine.mobilite@spw.wallonie.be).
- > Vous n'avez pas de bureau de graphisme interne dans votre commune ? Vous pouvez nous demander par mail ([semaine.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:semaine.mobilite@spw.wallonie.be)) des adaptations (simples) de certains outils.

### Que faire dès à présent ?

Signalez-nous vos projets et commandez vos outils de communication à l'aide du formulaire qui vous sera envoyé par le SPW.

**Sachez que le Service public de Wallonie se mobilise pour soutenir vos initiatives et en faire des expériences réussies !**

### Vos contacts :

**Marie Verstraete** et **Pauline Caxton**,

coordination générale de la Semaine de la Mobilité pour le SPW :  
081 77 31 08 et 081 77 31 33 - [semaine.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:semaine.mobilite@spw.wallonie.be)

L'équipe de terrain :

**Katel Fréson** : 0472 96 06 31

[katel.freson@gmail.com](mailto:katel.freson@gmail.com)

**Nathalie Paquet** (votre contact pour relayer vos actions) :

0496 63 49 37 - [nathalie.paquet@clepsydre.info](mailto:nathalie.paquet@clepsydre.info)

**Michel Devuyst**

0475 92 88 86 - [michel.devuyst@skynet.be](mailto:michel.devuyst@skynet.be)